

Le Canada et l'Afrique

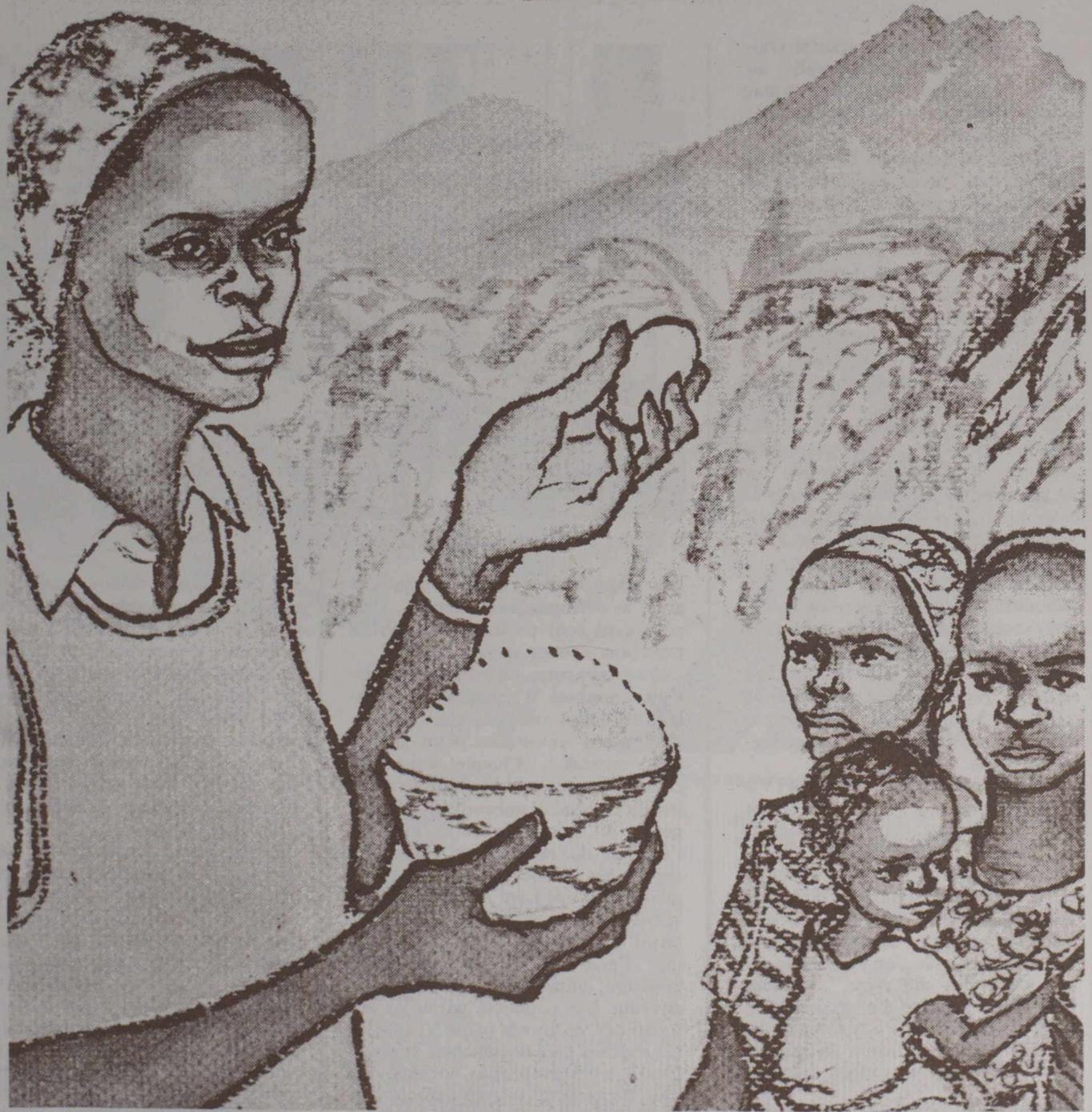
CA1
EA965

C11
#6, sep/80
DOCS

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E

3 5036 01030098 9

LIBRARY DEPT. OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES



Trimestriel, Numéro 6, Septembre 1980



Télévision multilingue

Rêve d'une société multiculturelle

LE rêve d'une société vraiment multiculturelle au Canada s'est peut-être matérialisé avec l'avènement de la télévision multilingue.

Du haut de la tour du CN, point le plus élevé de Toronto, le signal de 1,1 mégawatt de la première station de télévision multilingue (MTV) au Canada est transmis dans un rayon de plus de 31.000 km² à quelques 5 millions de résidents du Sud de l'Ontario. C'est ainsi que le canal 47 MTV permet aux 2.250.000 personnes qui parlent 25 langues autres que les deux langues officielles du Canada, de se situer dans la mosaïque canadienne.

Cosmopolite comme toutes les villes canadiennes, il était particulièrement approprié que Toronto trouve un moyen de se faire le reflet du Canada et celui du monde. Dans le cadre de son projet de télévision multilingue, M. Dan Iannuzzi, président et fondateur de MTV, est épaulé par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), qui a délivré à la station une licence de radiodiffusion multilingue. Le Conseil est chargé de réglementer et de superviser toutes les composantes du réseau canadien de radiodiffusion - radio et télévision (câble et antenne).

Dans les locaux de la station MTV à Harbourfront, conçu comme un centre de télécommunications multilingues, se côtoient les réalisateurs et les participants qui contribuent à la production de 100 heures d'émissions en direct par semaine. Comme chaque émission s'adresse à l'un ou l'autre des 25 groupes ethniques cibles, on y distingue autant de styles différents. Monsieur Iannuzzi estime que la programmation reflète l'évolution des compétences en matière de radiodiffusion au sein de chacun des divers groupes linguistiques.

Les émissions, du type magazine télévisé, présentent un assemblage d'informations choisies en fonction des intérêts de chaque groupe. Soixante pour cent des émissions sont réalisées en



● L'audiovidéothèque de MTV à Toronto.

langues aussi divers que le pendjabi, le grec, le portugais et l'allemand, sept pour cent sont en français et trente trois pour cent en anglais.

Au programme, on trouve des émissions sportives, d'actualité, de variétés, des longs-métrages ainsi que des réalisations culturelles d'un intérêt plus immédiat. Chaque animateur cherche à captiver son auditoire en lui livrant un produit qui correspond à ses goûts et à ses intérêts. Prenons l'exemple de Gary Farmer. Ce dernier servait des hamburgers à la soupe au maïs lors d'une foire indienne à la réserve des six nations à Brantford (Ontario) lorsqu'on lui a demandé d'animer l'émission POWWOW. Cette émission, diffusée le samedi matin, est devenue très populaire parmi les autochtones, en grande partie à cause de ses exposés bien documentés et sensibles à leurs problèmes sociaux. De plus, d'excellents artistes autochtones y sont présentés. On compte actuellement plus de 30.000 Indiens au Canada.

La station est une entreprise privée. La moitié du budget de démarrage de

3,2 millions de dollars -rassemblée avant l'entrée en ondes- provient de la vente de temps de publicité à tous les intéressés, y compris aux petits détaillants des quartiers ethniques. Monsieur Iannuzzi est d'avis que la publicité permet aux téléspectateurs de connaître d'autres facettes de la vie au Canada et qu'elle sert de pont aux diverses collectivités du pays qui s'expriment en d'autres langues que le français et l'anglais.

Lorsque Dan Iannuzzi fut nommé directeur de la programmation linguistique à City-TV (autre station de télévision) de Toronto en 1972, la télévision multilingue se limitait à quatre heures d'antenne par semaine; en 1976, on diffusait 34 heures d'émissions en douze langues. Selon M. Iannuzzi, la télévision multilingue est un prolongement naturel de l'intérêt que portent les Canadiens aux communications «en tierces langues». Ses vingt années d'expérience dans l'édition de journaux ethniques ont fait comprendre à M. Iannuzzi les grandes possibilités que recèle la radiodiffusion au Canada. ■



Santé-Afrique

Vers une meilleure formation para-médicale



● « Soins aux déshydratés », film de 30 minutes qui présente plusieurs cas graves suivis dans un service de pédiatrie.

C'EST au nom du gouvernement canadien que son Excellence, M. Donald S. McPhail, Ambassadeur du Canada auprès des Nations Unies à Genève, a officiellement remis, le 9 mai 1980, au Docteur Mahler, Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, la série de films « Santé-Afrique », produite par l'Office national du film du Canada, au coût de 2,3 millions de dollars.

Lors de la cérémonie de remise, M. McPhail a lancé un appel à la communauté internationale en vue d'obtenir des fonds supplémentaires qui permettraient à l'Office national du film d'entamer un programme plus étendu de distribution.

Historique

« Santé-Afrique » est une série de 31 films, d'une durée moyenne de 30 minutes chacun, destinés à être utilisés exclusivement dans les centres de formation et de recyclage des personnels de santé en Afrique noire francophone. Ce projet, initié par l'Office national du film du Canada (ONF) et financé totalement par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), marque la volonté de l'ONF de s'impliquer davantage dans le domaine de la coopération internationale, en mettant au service de l'ACDI ses ressources humaines et techniques. En avril 1976, lors de son acceptation par l'ACDI, « Santé-Afrique » avait déjà

reçu l'appui officiel de l'Organisation mondiale de la santé qui voyait là une contribution valable aux efforts mis en œuvre pour améliorer la formation des personnels de santé en Afrique.

Réalisation

Les films de la série « Santé-Afrique » ont été préparés et réalisés avec les spécialistes africains pour être utilisés en Afrique. Les recherches préparatoires ont été conduites dans douze pays, répartis entre le Sénégal et Madagascar, et représentant l'ensemble des questions sanitaires en Afrique noire, compte tenu des variations géo-climatiques, socio-culturelles et des ressources.

Un comité africain spécialement

Le Canada et l'Afrique



● «Nutrition-Pays du Sahel», film de 27 minutes consacré à l'alimentation de base au Sahel.

formé pour ce projet, en plusieurs étapes, a décidé des orientations et du contenu des films, puis en a vérifié le contenu avant leur sortie. Les dix membres de ce comité qui ont été recrutés dans plusieurs pays, pour leur compétence et leurs expériences personnelles, ne représentent pas des pays ou des organismes, mais des spécialisations du domaine sanitaire en Afrique.

La réalisation de ces films a bénéficié de la collaboration de nombreux ministères et services de santé africains et des organismes internationaux spécialisés œuvrant en Afrique. En plus de ces collaborations officielles, plus de 150 spécialistes africains et leurs assistants et personnels de soutien ont fourni une participation en tous points remarquable. Malgré des recherches et des préparatifs poussés, malgré la compétence de tous les collaborateurs, il est certain que plusieurs films ou parties de films, accuseront un vieillissement dès leur sortie. Comme d'autres sciences, la médecine est par excellence une science évolutive, et la

rapidité avec laquelle se succèdent et se développent découvertes, techniques et médicaments, explique aisément ce fait. D'autre part, c'est aussi une des richesses de la science médicale que de permettre, depuis toujours, la confrontation d'écoles de pensées divergentes, et certains films ne manqueront pas de susciter des désaccords vis-à-vis de telle ou telle technique, méthode ou orientation, de tel ou tel geste posé, ou de tel ou tel produit utilisé.

C'est le devoir des utilisateurs des films de compléter leur contenu par des mises au point, des rectifications, des précisions, en tenant compte de changements souhaitables selon l'évolution des connaissances dans tel ou tel domaine et selon les besoins spécifiques de leur région.

En aucun cas, les utilisateurs des films, -professeurs, moniteurs et animateurs des centres de formation ou de recyclage- ne devront considérer ces films comme apportant un contenu ou un enseignement global ou définitif.

Chaque projection devra, au contraire, être suivie d'une discussion, d'un échange entre professeur et élèves, au cours duquel pourront être débattus certains aspects et certains enseignements du film.

Ces films ont été conçus et réalisés pour servir la formation et le recyclage des personnels de santé de base en Afrique noire francophone. Ils s'adressent donc en premier lieu aux centres de formation et de recyclage des infirmiers/infirmières, assistants de santé de village, sages-femmes et matrones, agents d'assainissement, assistantes sociales, animateurs sociaux, et toutes personnes appelées à travailler dans le domaine sanitaire en Afrique. Bien qu'ils n'aient pas été conçus pour cela, ils pourront éventuellement être utilisés dans les premières années des écoles de médecine.

«Santé-Afrique» est un projet de production et de distribution intégrées. Conçus dans l'unique but de contribuer à la formation et au recyclage des personnels de santé de base, les films de la série sont appelés à être utilisés



● «Onchocercose», film de 28 minutes consacré à la Cécité des Rivières, maladie répandue dans de nombreux bassins fluviaux d'Afrique noire.

hors des circuits habituellement réservés aux autres types de films. C'est la raison pour laquelle l'Office national du film du Canada et l'Agence canadienne de développement international ont, parallèlement à la production des films, axé leurs efforts sur la formation des enseignants à l'utilisation des films en classe et sur la mise sur pied d'un système de distribution simple, tenant compte des besoins des pays et des infrastructures existantes.

Au cours d'une cérémonie de remise de films, qui s'était tenue à Ottawa en avril dernier, le Président de l'ACDI, M. Marcel Massé, a annoncé une contribution de 250.000 dollars dans le but d'amorcer le processus de distribution. Les diverses activités préparatoires à la mise en distribution des films ont ainsi été élaborées avec les pays. A cet égard, des stages ont été tenus en Afrique en 1978/1979. Ces stages avaient pour but de familiariser les enseignants à l'utilisation pédagogique des films et des appareils de projection, de manière à préparer l'arrivée des films dans les pays. Les films mêmes

Liste des films Santé-Afrique

- | | |
|--|--|
| 1 Diagnostic de la malnutrition | 18 Prise en charge du malade mental |
| 2 Nutrition - Pays du Sahel | 19 Trachome |
| 3 Nutrition - Zones forestières | 20 Onchocercose |
| 4 Nutrition - Madagascar | 21 Conjonctivites - Avitaminose A |
| 5 Nutrition - Expérience intégrée | 22 Cataracte - Glaucome |
| 6 Centre de santé intégré | 23 Soins prénatals |
| 7 Soins d'urgence | 24 Accouchement à domicile |
| 8 Vaccinations | 25 Surveillance de l'enfant avant 1 an. |
| 9 Equipes mobiles de santé | 26 Surveillance de l'enfant 1 an à 6 ans |
| 10 Soins aux déshydratés | 27 Santé dentaire |
| 11 Dermatoses | 28 Assainissement du milieu |
| 12 Maladies sexuellement transmises et tréponématoses endémiques | 29 L'eau |
| 13 Rougeole | 30 Action sanitaire des Fokcnolona |
| 14 Schistosomiase | 31 Animation rurale/santé |
| 15 Tuberculose | |
| 16 Dracunculose | |
| 17 Trypanosomiase | |

seront à la disposition des enseignants dès la prochaine année scolaire (1980/81).

Les films de la série «Santé-Afrique» et les documents s'y rattachant ne représentent aucunement les

politiques ou les idéologies de pays, d'organismes, de religions ou de groupes en particulier. Ils résultent d'efforts concertés pour améliorer les conditions de santé et d'hygiène en Afrique. ■



Echanges universitaires

Etudiants ivoiriens au Canada

UN nombre sans cesse croissant d'étudiants ivoiriens se tournent vers le Canada afin d'y poursuivre leurs études supérieures. On compte actuellement plus de 350 étudiants ivoiriens répartis dans les divers établissements universitaires canadiens. Précisons qu'il existe au Canada plus de 60 établissements universitaires dont la plupart admettent un certain nombre d'étudiants étrangers.

Les étudiants ivoiriens sont inscrits en majorité à l'Université de Montréal et à l'Université Laval à Québec, qui comptent parmi les principales universités francophones du Canada. Les secteurs économique et scientifique ont la préférence des étudiants ivoiriens, notamment l'École des hautes études commerciales et l'École polytechnique de Montréal qui relèvent toutes deux de l'Université de Montréal, ainsi que la faculté des sciences et de génie de l'Université Laval.

D'autres fréquentent l'École de marine, en vertu des accords entre le ministère ivoirien de la Marine et le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec. Enfin, plusieurs étudiants sont inscrits à l'Institut de coopération internationale de l'Université d'Ottawa.

Il est intéressant de noter que ces orientations correspondent aux besoins de la Côte d'Ivoire pour les années futures.

Au plan financier, les étudiants ivoiriens bénéficient d'une entente entre les gouvernements ivoirien et québécois, en vertu de laquelle ce dernier prend à sa charge les deux tiers des frais de scolarité des étudiants, le reste étant dans certains cas, couvert par les bourses offertes par le gouvernement ivoirien. L'Agence canadienne de développement international offre également des bourses dans le cadre de projets intégrés.

Dans tous les cas, c'est le gouvernement ivoirien qui assure la sélection des candidats boursiers. Précisons toutefois, que certains Ivoiriens, plus fortunés, défraient eux-mêmes le coût de leurs études puisqu'il n'est pas né-



● Photo-souvenir des étudiants africains diplômés de l'Université de Sherbrooke en économie et formation coopérative (1977-79).

cessaire d'être boursier pour être admis dans une université canadienne.

Au plan social, les étudiants ivoiriens au Canada ne sont pas inactifs. En plus de leurs collègues canadiens, ils retrouvent sur les campus universitaires bon nombre d'étudiants venus d'horizons différents, ce qui crée une ambiance internationale propice aux échanges. Le caractère cosmopolite des grands centres urbains tels que Toronto, Montréal et Vancouver, ajoute à cette ambiance.

D'autre part, l'éventail des activités de loisirs offert aux étudiants est assez varié. Les campus universitaires sont généralement bien dotés, tant sur le plan des activités culturelles que sportives.

Dans le cas particulier des étudiants ivoiriens, précisons qu'ils se sont regroupés en association, ce qui leur permet de se retrouver et de fraterniser. Par le biais des activités qu'ils organisent, ils contribuent également à faire connaître la Côte d'Ivoire aux Canadiens. Ainsi, à l'Université Laval, l'amicale des Ivoiriens (ils sont près de 70) a tenu à célébrer, du 4 au 7 décembre dernier, le 19^e anniversaire de l'indépendance de la République de

Côte d'Ivoire. A cette occasion, des journées culturelles furent organisées et toute la population étudiante fut conviée à y participer.

Lors de la soirée d'ouverture, après une allocution prononcée par le président de l'amicale, M. Agbatou Yao Marcellin, les personnes présentes eurent l'occasion de discuter avec quelques membres de l'amicale, de nombreux aspects souvent inconnus de la Côte d'Ivoire. Un diaporama permettait d'illustrer des scènes de la vie quotidienne de ce pays et ainsi de le faire connaître davantage parmi les étudiants québécois.

Le moment fort de ces journées ivoiriennes eut lieu le 5 décembre avec la présentation du film *Aboussouan*, qui traite de l'exode rural en Côte d'Ivoire, et avec la pièce de théâtre *Les Sofas* de Bernard Zadi Zaourou, qui fut admirablement interprétée par les étudiants ivoiriens. Le tout se termina le lendemain par un bal.

Décembre 1980 marquera le 20^e anniversaire de l'indépendance de la Côte d'Ivoire. Connaissant le dynamisme des étudiants ivoiriens, parions que cet événement ne passera pas inaperçu à Québec... ■



CEFAP

Témoign de la coopération canado-béninoise

LES origines du Centre de formation administrative et de perfectionnement (CEFAP), remontent au milieu des années soixante. Déjà à cette époque des échanges de correspondance ont lieu entre le Canada et la République Populaire du Bénin qui alors se nommait la République du Dahomey.

Les années suivantes sont témoins de visites effectuées de part et d'autre afin de bien préciser les objectifs et les modalités d'implantation de cette future école d'administration. Dès le début de ce projet, l'Institut de coopération internationale, organisme rattaché à l'Université d'Ottawa, apparaît comme le maître d'œuvre et de fait le demeure encore aujourd'hui.

Le CEFAP est créé par un Arrêté ministériel, en date du 25 octobre 1974, qui lui donne l'existence juridique. Peu de temps après, un mémoire d'entente ayant pour objet une assistance technique en vue de la mise sur pied de ce Centre, sera signé par les représentants des deux pays, le 21 janvier 1975. Cette entente est en vigueur pour une période maximale de cinq ans. Elle couvre ainsi les années 1975 à 1979.

Les objectifs visés par ce document sont la formation, le perfectionnement et le recyclage des cadres supérieurs et intermédiaires de la fonction publique. Ces objectifs s'étendent également aux agents des secteurs semi-publics et privés de même qu'aux collègues béninois qui remplaceront éventuellement le personnel canadien comme professeurs et responsables de l'école.

Le CEFAP est donc un instrument que l'Etat béninois s'est donné afin de répondre à ses besoins de plus en plus pressants d'administrateurs qualifiés.

Les ressources humaines

Depuis les débuts du centre, les autorités béninoises ont détaché des administrateurs de l'Etat ou de diverses sociétés pour participer à temps plein

ou à temps partiel à la réalisation des divers programmes de formation ou de perfectionnement. Deux collègues béninois furent nommés en permanence en 1977. Alors que l'un bénéficia, peu de temps après sa nomination, d'un stage de six mois au Canada, l'autre s'inscrivit à l'Université de Montréal pour une période de deux ans afin d'acquérir une maîtrise en bibliothéconomie.

Il faut attendre avril 78 pour la nomination d'un directeur attaché uniquement au Centre. Jusque là, cette fonction était assumée par le recteur de l'Université nationale du Bénin. Cette année-là marquera l'arrivée de nombreux professeurs que l'Etat dégage totalement ou progressivement de leurs anciennes responsabilités.

Au début du projet le personnel canadien était en nombre supérieur. Aujourd'hui le Centre est entièrement dirigé par des Béninois.

Outre le directeur, quatre professeurs béninois assument les tâches de coordination des divers programmes tout en dispensant des cours dans leur spécialité. A ce groupe, se joignent cinq autres cadres de l'Etat qui sont responsables de divers cours ou activités pédagogiques.

Au cours de son développement, le nombre des conseillers canadiens devient relativement moins important. Aussi il nous paraît important de constater que ce projet a suivi l'évolution typique d'un plan de coopération. Tant au niveau du nombre que des responsabilités assumées, il y eut une prise en charge graduelle et constante du Centre par les Béninois. D'organismes et d'initiateurs, le rôle des Canadiens a évolué vers une dimension davantage pédagogique laissant aux Béninois le soin d'implanter définitivement le Centre au cœur des réalités de leur pays.



● Bâtiment abritant les locaux du CEFAP.



Réalisations

La réalisation dont le CEFAP s'enorgueillit le plus, sans doute parce qu'étant reliée directement à sa raison d'être, est la formation déjà complétée de plus de 80 cadres supérieurs béninois. Ces cadres occupent actuellement des postes administratifs de haut niveau dans la hiérarchie de la Fonction publique béninoise où ils mettent en pratique la formation acquise au CEFAP.

Si l'on jette un rapide coup d'œil sur les cours que suivent les stagiaires au CEFAP, nous constaterons qu'ils y acquièrent les connaissances théoriques indispensables à leur futur rôle de manager. De plus, les méthodes pédagogiques actives, faisant participer au maximum les stagiaires dans leur propre formation visent aussi à transmettre un Savoir-faire et un Savoir-être indispensable aux praticiens en management qu'ils seront. La formation du CEFAP, se voulant adaptée aux besoins qualitatifs et quantitatifs en cadres supérieurs du Bénin, ne pouvait négliger cette dimension pratique qu'est le «comment-faire» et le «comment-être» dans les différentes et difficiles situations problématiques qui assaillent quotidiennement le cadre supérieur. Les stagiaires, de leur côté, ont montré un vif intérêt sinon une réelle fierté dans ces méthodes qui disent-ils ont particulièrement leur formation en management.

Quant au contenu, il est fonction des objectifs de formation du CEFAP, c'est-à-dire former des cadres de conception de haut niveau et polyvalents. Bien sûr, les stagiaires du CEFAP concentrent leurs efforts dans certaines disciplines de la gestion, afin de répondre aux impératifs du pays, tous suivent un ensemble de cours que l'on pourrait appeler le tronc commun.

Tel stagiaire s'inscrit dans l'option finance, tel autre dans l'option magistrature, un autre en économie ou en diplomatie, mais tous acquièrent au CEFAP une formation générale en management. Ainsi, une fois en fonction, ils peuvent comprendre et participer efficacement à l'administration générale de l'organisation dans laquelle ils œuvrent.

Avant de prendre charge des fonc-

tions qui leurs ont été assignées, tous ces cadres supérieurs ont participé à un stage d'administration comparée à l'étranger d'une durée de 4 à 8 semaines. L'objectif principal de ce stage est de prendre contact avec d'autres styles administratifs, que ceux auxquels ils sont habitués. Ainsi au moins 50 d'entre eux furent exposés aux différentes techniques de gestion publique canadienne. Au cours de leur stage, ils ont participé à des séances de travail dans des administrations publiques tant fédérale que provinciale ainsi que dans de grandes organisations parapubliques.

Toujours par souci de coller aux besoins et à la réalité du Bénin, le CEFAP s'est engagé dans la publication de fascicules. Compte tenu des particularités du terrain, il est apparu souvent difficile de trouver une documentation adaptée en tous points aux besoins des stagiaires. Le CEFAP a donc entrepris la publication de fascicules qui jouent le rôle de documents pédagogiques pour les cours.

Le CEFAP a aussi participé au perfectionnement de fonctionnaires d'autres niveaux particulièrement par des interventions ponctuelles adaptées aux besoins de groupes qui en faisaient la demande.

Des conseillers canadiens du CEFAP ont aussi collaboré avec des organismes internationaux comme les Nations-Unies en tant que conférenciers invités dans des domaines de leur spécialité.

Centre de documentation

Le centre de documentation a vu le jour dès le début du projet CEFAP. Auxiliaire de choix pour l'enseignement, le centre a développé sa collection en fonction des besoins pédagogiques. Actuellement son fonds documentaire est spécialisé dans les domaines de l'administration, de l'économie et du droit. Plus de 3 000 livres et près de 100 abonnements à des périodiques constituent le cœur de cette documentation. Des documents législatifs, des publications officielles et les fascicules du CEFAP complètent ce fonds.

En résumé, le Centre de documentation, après les premières phases d'implantation et de consolidation, est en

pleine croissance et appelé à rendre de grands services.

Perspectives d'avenir

Pour l'avenir, le CEFAP entend d'abord intensifier ses programmes de formation. Les programmes actuels, qui s'adressent aux cadres supérieurs seront périodiquement évalués et modifiés si tel est le besoin afin de continuellement les améliorer. Ayant comme objectif à long terme la formation de tous les cadres de la Fonction publique, le CEFAP offrira ensuite la formation aux autres niveaux de cadres.

Un autre projet d'envergure prend forme actuellement. Il s'agit de la mise sur pied des programmes de perfectionnement à l'intention des cadres supérieurs déjà en poste au sein de la Fonction publique béninoise. Devant les nouvelles exigences et les multiples changements qui se produisent au Bénin, les cadres de la Fonction publique sentent souvent le besoin de rafraîchir leurs connaissances et de mettre à jour leur savoir-faire et savoir-être.

Le CEFAP utilisera au cours de 1980 l'expertise de conseillers canadiens en perfectionnement afin de mettre sur pied ces programmes. Des collaborateurs béninois ont déjà visité au Canada des institutions responsables de perfectionnement de cadres supérieurs afin de comprendre la gestion de tels centres. Nul doute que ces programmes de perfectionnement prendront de l'ampleur et accapareront dans un proche avenir une bonne partie des énergies du CEFAP.

La coopération canadienne apportera une dernière contribution au CEFAP en 1980 en accordant un supplément budgétaire qui permettra d'offrir un complément de formation spécialisée à trois enseignants en management, de contribuer aux enseignements actuels au programme de formation des cadres supérieurs et finalement d'améliorer la collection du Centre de documentation.

Mentionnons enfin que le CEFAP fait partie des ENA (Ecoles nationales d'administration) des pays du Conseil de l'entente (Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Niger, Togo et Bénin) et y joue un rôle très dynamique. ■

Télécommunications par satellite

Expérience canadienne

Un vieux besoin

■  Dès le début de l'histoire de l'homme et à travers les âges, depuis les premières pages écrites jusqu'aux temps modernes, l'évolution du monde et de ses habitants a été dominée par un facteur essentiel... le besoin de connaître, d'où découle la nécessité de communiquer.

Communiquer, c'est un trait inhérent à toutes les espèces, mais seulement l'homme a développé la faculté de parler. Sans ce talent, il n'y aurait aucune histoire à raconter, car c'est bien là la base de toutes les communications. Sans communications, le monde ne serait pas arrivé à l'état actuel de son épanouissement.

Le développement de toutes les nations grandes ou petites, est intimement lié au besoin et au désir des peuples de communiquer entre eux. Ce trait a marqué le progrès de chaque pays et a décidé de son rang dans le monde d'aujourd'hui.

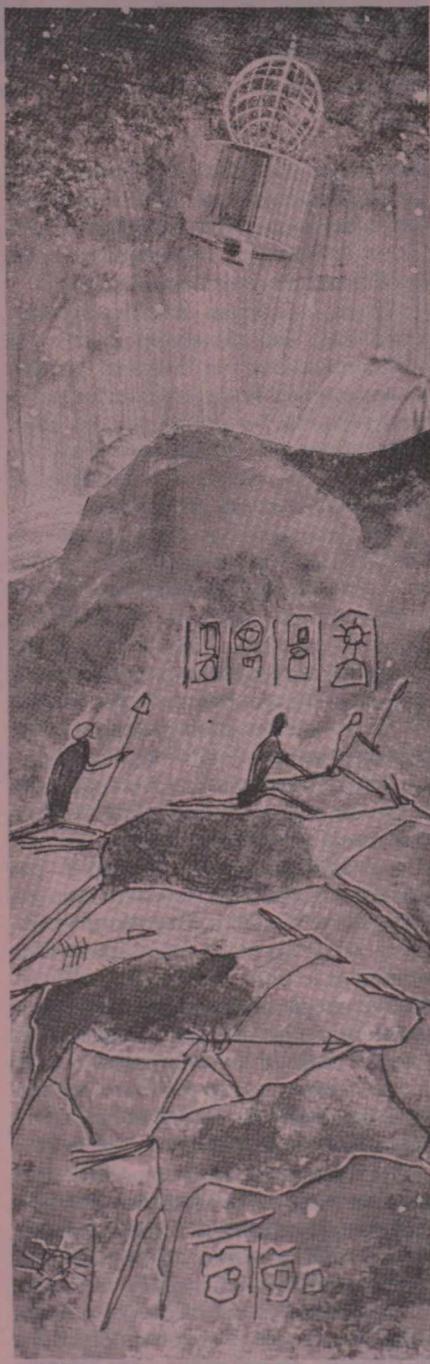
Le Canada ne saurait être une exception.

Les premiers pas

Aucune autre nation du monde n'a une population de 23 millions éparpillée sur un territoire de près de 10 millions de kilomètres carrés, qui s'étend du pôle nord jusqu'aux latitudes tempérées et de l'Atlantique au Pacifique.

Face à de telles contraintes, il est évident que privée de bonnes communications, la nation canadienne n'aurait jamais connu le jour et ne serait pas parvenue à la position importante qu'elle occupe aujourd'hui dans le monde.

Avant l'arrivée des premiers explorateurs sur les côtes du Canada, les autochtones étaient conscients du besoin de communiquer, d'où proviennent les sentiers dans les forêts, les portages, les pistes dans les grandes prairies, tout cela pour découvrir la grandeur d'un nouveau pays. Ces autochtones apprirent à communiquer au-delà de la portée de la voix en utili-

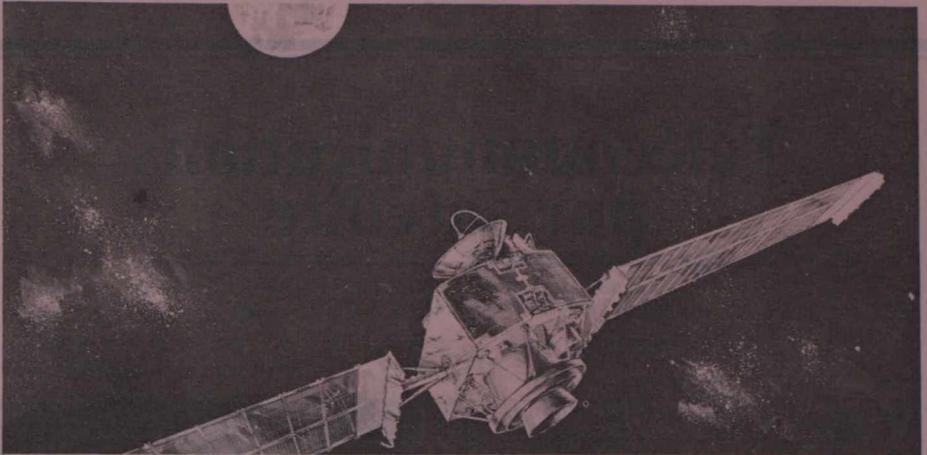


sant la fumée et les tambours.

A mesure que les villages furent établis dans cette terre de forêts et de plaines, de rivières et de lacs, de monta-



Le Canada et l'Afrique



● Conception artistique du satellite de télécommunications à 33.450 km de la terre.

gnes et de toundra, les communications devinrent essentielles à l'existence de leurs habitants. Des routes furent construites. Des chemins de fer à différents endroits virent le jour.

Alors, comme d'ailleurs aujourd'hui, ce développement des communications ne finissait jamais. Dans cette ambiance, le génie canadien pour résoudre les problèmes des communications n'a jamais été dépassé - génie qui a eu une profonde influence sur le monde entier.

Un chemin de fer fut construit de l'est à l'ouest à travers le pays. Pour résoudre le problème des fuseaux horaires sur une distance de 6.000 km l'heure normale fut développée et devint la norme mondiale. Même avant la construction du chemin de fer, les Canadiens reconnurent le potentiel du télégraphe pour résoudre les problèmes de télécommunications et augmentèrent son utilisation au rythme de l'expansion du chemin de fer.

Le téléphone fut inventé par Alexander Graham Bell dans une petite maison blanche à Brantford en Ontario, en 1874, et ce fut d'une colline dominant le port de St-Jean de Terre-Neuve que Guglielmo Marconi reçut la première émission radio, transmise de l'autre côté de l'Atlantique... seulement 25 ans après le premier appel interurbain entre Brantford et Paris, Ontario, une distance de moins de 16 km.

Ajoutées à tout ceci, de nombreuses contributions au progrès des communications établirent le Canada comme leader : une position maintenue dans ce domaine de la technologie avancée.

Le résultat de ces efforts, c'est tout simplement que les communications terriennes canadiennes ont depuis longtemps été considérées parmi les meilleures au monde.

Cependant, les Canadiens n'ont jamais accepté le statu quo. Ils ont vite

reconnu le potentiel de la radio haute fréquence, de la diffusion troposphérique et des faisceaux hertziens dès que ces moyens furent développés et les ont intégrés dans des systèmes améliorés.

Dès le début de l'ère spatiale, des études étaient déjà en cours pour examiner la possibilité d'appliquer ces nouvelles technologies aux systèmes canadiens de télécommunications.

Cinq ans après le lancement du premier Sputnik en 1957 par l'URSS, le Canada devint la troisième nation du monde à posséder un engin spatial scientifique quand Alouette I fut mis en orbite en 1962.

Des expériences utilisant ce satellite, ainsi qu'Alouette II qui suivit en 1965, ISIS I (1969) et ISIS II (1971), enlevèrent tout doute que le Canada ne maîtrisât ces techniques. Les satellites avaient un potentiel immense qui pouvait résoudre les problèmes particuliers des systèmes de télécommunications au Canada... l'ampleur du territoire, la variété du terrain, le grand nombre de villages isolés, le taux de croissance élevé des télécommunications.

Des études approfondies destinées à réaliser ce potentiel furent entreprises par le gouvernement fédéral et par des sociétés de télécommunications.

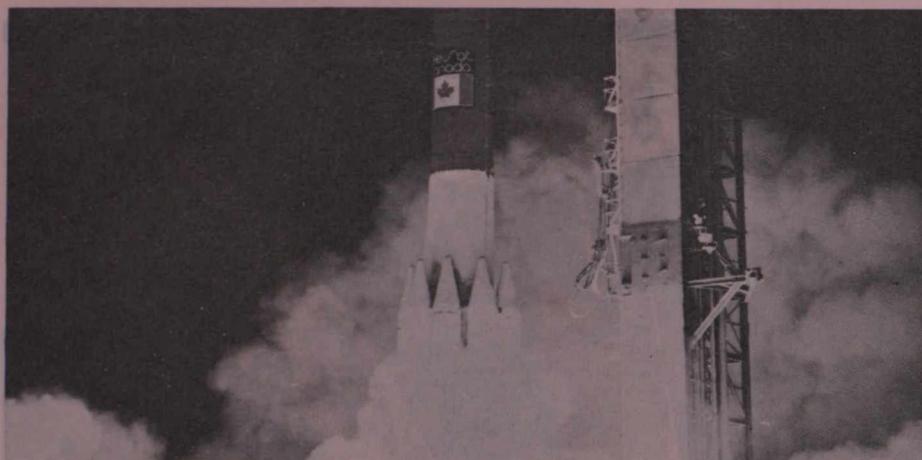
La solution canadienne

La solution choisie fut l'établissement d'une société qui n'était pas une agence du gouvernement, mais dont le capital-actions était partagé entre le gouvernement et les sociétés de télécommunications existantes. D'autre part, la législation inhérente prévoit une participation éventuelle du grand public.

Télesat Canada fut incorporé par une loi du Parlement en septembre



Le Canada et l'Afrique



● Le 9 novembre 1972, Anik I, premier satellite canadien de télécommunications est placé sur orbite.

1969, dans le but d'établir et de gérer un système national de télécommunications par satellite. Télésat fournit ce service aux sociétés de télécommunications et à d'autres organisations telles que Radio-Canada.

Utilisant l'expertise canadienne dans tous ces domaines, Télésat conçut dans les plus brefs délais un système qui devait donner des communications nationales par satellite et recruta le personnel requis pour la planification, le développement et la gestion d'un système de ce genre, unique au monde.

Au siège social de Télésat à Ottawa, Ontario, les ingénieurs projetèrent les systèmes qui devaient émettre et recevoir des signaux par satellite : les communications téléphoniques, la radio, la télévision et les données de télé-contrôle et d'ordinateur.

Une partie intégrale du projet fut le développement de la technologie qui, à l'aide d'un ordinateur, devait placer le satellite en orbite géostationnaire et par la suite contrôler sa position précise avec un emploi minimum de carburant.

Il est très important dans un projet de ce genre de pouvoir utiliser des antennes fixes, beaucoup moins dispendieuses que les antennes de poursuite.

Un résultat de Télésat dans ce domaine a démontré qu'il est possible de contrôler la position d'un satellite relative à un endroit particulier sur la terre avec une précision de plus ou moins 32 km dans son orbite à 36.000 km.

Un autre résultat de ces travaux préliminaires fut le développement d'un système d'ordinateur par l'entremise duquel toute la fonction est contrôlée par une série de mini-ordinateurs de Télésat; ceux-ci sont utilisés conjointement avec un puissant ordinateur dont les services sont loués et dans lequel des programmes de contrôle

sont enregistrés en mémoire. L'investissement important qui aurait été requis pour l'achat d'un grand ordinateur fut donc éliminé.

Ces deux réussites de la technologie canadienne sont maintenant utilisées dans divers pays, dont les USA et la France.

La tâche de réaliser ces projets fut assurée à plusieurs endroits au Canada par les fabricants de composants et de systèmes.

La construction des engins spatiaux débuta et des négociations furent entamées avec la NASA dans le but d'obtenir les services de lancement.

Durant le cours de ces développements techniques, des négociations débutèrent pour la vente de services de satellite aux sociétés de télécommunications et à Radio-Canada.

Le 9 novembre 1972, le premier satellite fut lancé. On l'appela Anik I, un nom très significatif au Canada (Anik signifie «frère» en langue esquimaude). Il atteignit sa position orbitale le 27 novembre. Le 11 janvier 1973, Télésat Canada inaugura les services de télécommunications par satellite pour ses clients.

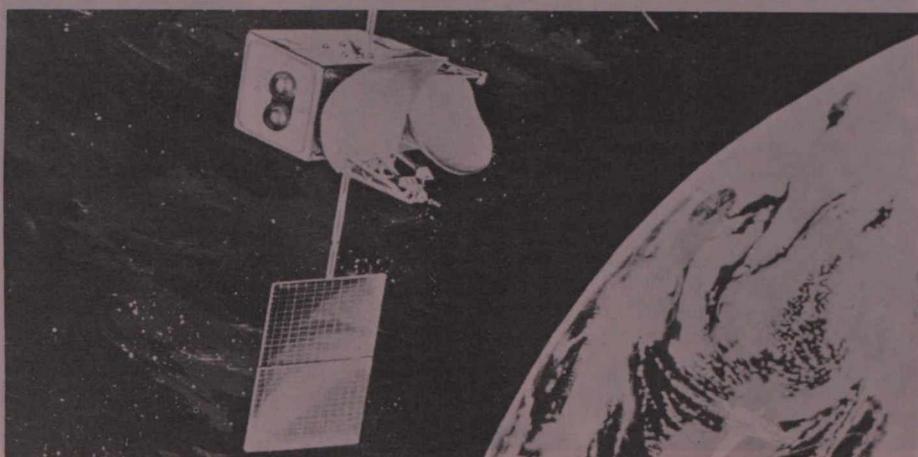
Afin d'assurer une fiabilité accrue et un potentiel important, Télésat Canada lança subséquemment Anik II en avril 1973 et Anik III en mai 1975.

Prévoyant d'une part les besoins futurs des clients pour des services plus nombreux, et d'autre part le remplacement éventuel des satellites existants, Télésat commanda un quatrième satellite qui fut lancé en 1978.

D'ores et déjà, Télésat Canada jouit d'une réputation de leader mondial en communications par satellite. Plus important, elle a ajouté une nouvelle dimension aux communications canadiennes, dimension qui a une très forte influence sur la vie de la nation canadienne qu'elle soit dans les grands cen-



Le Canada et l'Afrique



● Anik B, lancé en 1978, a douze canaux à 6/4 GHz en plus d'un matériel additionnel à 14/12 GHz

tres urbains ou dans des villages isolés du Grand Nord.

L'impact

Il est difficile de comprendre la grande influence qu'ont eue sur le peuple canadien les services rendus par Télésat Canada. Depuis Anik I, cet impact ne fait qu'étonner par son ampleur. Continuant à pénétrer les régions isolées du pays, le satellite, avec sa vocation d'unification, devient rapidement un investissement d'infrastructure semblable aux routes, aux chemins de fer, aux ports, aux aéroports et aux hôpitaux.

L'impact devient de plus en plus marqué à mesure que des liaisons additionnelles de télécommunications sont établies avec les régions les plus isolées, liens qui, couplés à d'autres infrastructures, contribuent énormément à leur développement rapide.

Les télécommunications par satellite éliminent les barrières d'isolement en créant un climat favorable à l'exploitation des ressources naturelles et au développement dans des régions lointaines.

Télésat fournit un outil par lequel les services de santé et d'enseignement peuvent être améliorés par des contacts assurés avec les centres médicaux et éducationnels les plus réputés du Canada.

Les stations terriennes

Dans un système traditionnel de faisceaux hertziens, une antenne terrienne émet des signaux qui se propagent en ligne droite dans un angle droit. Sur terre, la courbe du globe limite la distance entre antennes conçues pour fréquences micro-ondes à environ 50 km pourvu qu'il n'y ait pas d'obstruction.

Dans un système de télécommunications par satellite, l'antenne de la station terrienne envoie son signal au satellite placé à 36.000 km au-dessus de la terre; celui-ci le retransmet à toutes les autres stations terriennes du système, sans interférence.

Les stations terriennes dans un tel système comprennent deux éléments de base : une antenne dirigée vers le satellite et des équipements électroniques aménagés dans un abri. Ce matériel a deux fonctions : émettre et recevoir des signaux.

Les satellites

La partie spatiale du système Télésat comprend trois satellites géostationnaires en orbite équatoriale. Les dimensions de chacun mesurent à peu près 180 cm de diamètre et 340 cm de hauteur; ils sont équipés de 12 canaux à large bande.

Afin d'assurer la sécurité totale du service, il est possible de passer d'un satellite à l'autre. Donc, en cas de panne éventuelle, il suffit de réorienter les antennes des stations terriennes.

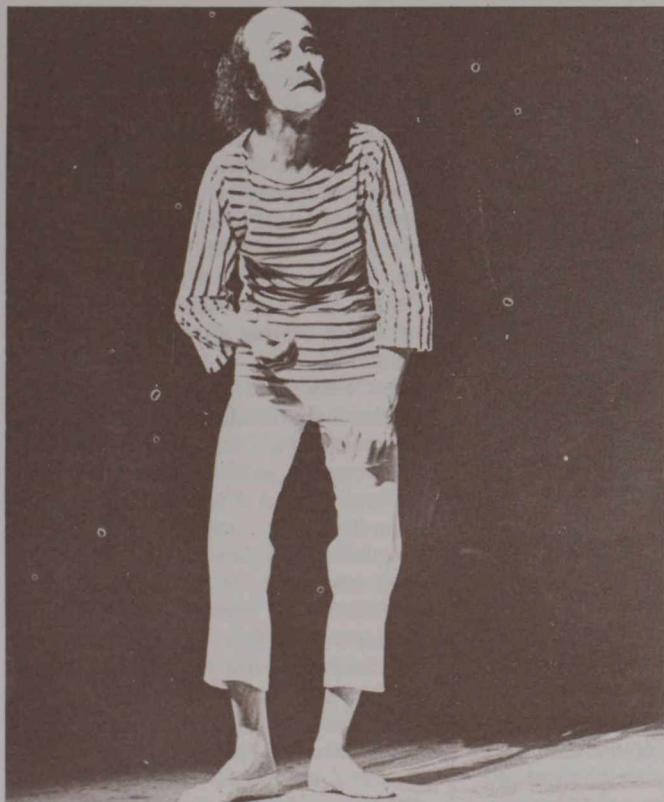
On prévoit que la durée de vie de chaque satellite sera de cinq à sept ans. Des études sont en cours qui définiront les générations futures de satellites de télécommunications. Entretemps, Télésat Canada a commandé un quatrième satellite (Anik B) qui est entré en service en 1978. Il a remplacé Anik I et fournit donc 12 canaux; il a aussi à sa disposition un matériel électronique lui permettant d'offrir un service des fréquences plus élevées (14/12 GHz).

Le satellite reçoit donc des signaux d'une station terrienne, les amplifie et les retransmet aux autres stations terriennes, indépendamment de l'endroit où elles se trouvent au Canada. ■



Claude Saint-Denis

Maître du mime



● Claude Saint-Denis lors d'un spectacle à Libreville.

LE mime est un homme solitaire, et pourtant au bout d'un instant toute la salle vit en communion avec lui. Il arrive avec pour seul bagage ses mains nues, son apparence simple et singulière, et pourtant quelle puissance il possède. Tout, pour lui, est une arme : la panoplie d'expressions se révèle insuffisante pour décrire le langage qui est le sien : mimiques, gestes, grimaces, poses, manières, se succèdent à une série de saccades, glissements, contorsions, en une utilisation contrôlée du corps, des mains, des doigts, du visage : sourcils, yeux, bouche etc...»

C'est ainsi que décrit Pape Marcel Sène dans le quotidien national du Sénégal *«Le Soleil»* l'art du mime en annonçant l'ouverture de la tournée africaine du mime Claude Saint-Denis. Cette tournée qui devait conduire Claude Saint-Denis successivement au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Cameroun et au Gabon, était la première ex-

périence de ce genre tentée par un artiste canadien. «Heureuse expérience», dit Claude Saint-Denis, qui souhaite revenir pour un séjour plus long auprès du public africain qui l'a surpris et enchanté tout à la fois.

Originaire de Montréal, Claude Saint-Denis a déjà une carrière bien remplie derrière lui. En 1956, il fut le premier gagnant du concours «Couronne d'or» du réseau français de télévision de Radio-Canada. Après des études effectuées en France et en Italie, il forma, en 1960, «l'Atelier du mime Claude Saint-Denis» à Montréal, le premier du genre au Canada. De nombreuses tournées devaient le conduire par la suite dans plusieurs pays européens et en Afrique du Nord.

Pour Claude Saint-Denis, ces derniers mois se sont avérés très fertiles en tournées. En effet, Saint-Denis a présenté 37 spectacles et ateliers pour les Jeunesses Musicales de la Belgique et il a effectué par la suite une tournée

universitaire sur les côtes du Pacifique en Colombie britannique avant son séjour en Afrique de l'Ouest aux mois de mai et juin.

Claude Saint-Denis a réussi à enchâter aussi bien le public que les critiques d'art africains. Il n'a pas seulement présenté son spectacle mais il a su introduire le spectateur dans ce domaine particulier qu'est le mime, et il a réussi à faire apprécier cet art si peu connu. Aussi bien les élèves des collèges secondaires que le public des grandes salles de spectacles l'ont applaudi.

En plus de ses spectacles, Saint-Denis a tenu des exposés et ateliers pour les étudiants de l'Ecole Mudra-Afrique de Dakar et pour ceux de l'Université de Yaoundé. D'ailleurs, il a exprimé le souhait de revenir dans un avenir proche pour travailler avec les étudiants africains dans le cadre des ateliers de mime pendant deux à trois semaines. ■



Elevage au Canada

Produits d'origine animale



● *Elevage en batterie à Stratford en Ontario.*

LE Canada, souvent appelé le «grenier du monde», est l'un des plus gros exportateurs de céréales. Aussi a-t-on tendance, presque partout, à n'associer son agriculture qu'à cette denrée et aux produits qui en découlent. Or, sur les quelques 10 milliards de dollars de produits agricoles canadiens (chiffre annuel), 38 % viennent des récoltes et 62 % du bétail et des produits de l'élevage.

Le pourcentage des terres canadiennes qui se prête à la production agricole alimentaire est très petit (moins de 10%). En outre, le climat, presque partout rigoureux, limite considérablement le choix des cultures. Néanmoins, le climat ou la topographie, selon le cas, permettent de cultiver les plantes fourragères en abondance, c'est-à-dire, de pratiquer l'élevage des bovins, des vaches laitières en particulier, et des ovins, ce qui explique la forte prédominance des ruminants.

Un fort pourcentage des récoltes, à savoir presque tous les fourrages et 80% des céréales (exception faite du blé qui compte pour environ 20 %) est destiné au bétail, ainsi que d'importantes quantités de résidus provenant des ré-

coltes et de leur traitement.

Sur le plan national, on s'attend à ce que la demande croissante en produits avicoles et d'origine animale continue sur sa lancée. Quant aux exportations de produits d'origine animale et d'animaux reproducteurs, elles sont en plein essor, l'accent étant mis particulièrement sur les porcins et les vaches laitières, tandis que l'élevage des bœufs et de la volaille donne lieu à un certain commerce.

Un cheptel bovin totalisant, à l'échelle nationale, plus de 15 millions de têtes, permet à chaque province de produire de la viande de bœuf et d'en conditionner. Quarante-cinq pour cent de l'ensemble des terres agricoles du Canada (en grande partie des terres incultivables) sont consacrées à l'élevage des bovins. L'industrie du bœuf est le gagne-pain de quelque 150.000 producteurs et crée de nombreux emplois dans les secteurs de la transformation, de la commercialisation et de la consommation. Le marché du bœuf important et stable à l'échelle nationale, connaît une expansion d'environ 2 à 3 pour cent par année. En 1976, chaque Canadien a consommé en moyenne 50 kg de bœuf.

Du producteur au consommateur, l'industrie du bœuf est contrôlée par le ministère de l'Agriculture dont les vétérinaires (Direction de l'hygiène animale) protègent la santé humaine en protégeant celle du cheptel ; c'est ainsi qu'ils examinent les bestiaux dès leur arrivée dans les parcs, mettent à l'écart les bêtes malades et déterminent leur origine afin d'éviter les épidémies.

La recherche dans le secteur des animaux de boucherie vise à accroître le rendement, l'environnement et les systèmes de gestion variant. On s'est surtout efforcé d'améliorer le cheptel canadien par l'apport de nouvelles souches génétiques : on a ainsi importé des animaux de race charolaise, simmental et limousine dont on a évalué les qualités.

Afin de pouvoir importer sans danger des souches exotiques de pays où sévissent des maladies contagieuses, le Canada a fait preuve de pionnier en créant deux pavillons de quarantaine qui ont permis aux éleveurs canadiens d'ajouter à leur cheptel traditionnel quelques-unes des meilleures races du monde. Après 13 ans d'études suivies, les Etats-Unis ont finalement décidé de créer un pavillon inspiré du modèle canadien pour leurs importations.

Une nouvelle race pure est venue s'ajouter au cheptel du bœuf de boucherie au Canada. Il s'agit de la race Hays Converter qui, reconnue pour ses caractéristiques particulièrement intéressantes, permettra de tirer profit des vastes cultures fourragères disponibles.

Au Canada, l'élevage des vaches laitières et l'industrie qui en découle viennent en tête de la production animale. Ils représentent environ un cinquième du total du revenu monétaire agricole. Dans les quelque 80.000 fermes du pays, la production annuelle de lait est d'environ 7,6 tonnes, la teneur en matières grasses étant de 3,5 pour cent. Le cheptel national de vaches laitières compte quelque 2 millions de bêtes. Près du tiers du lait produit est vendu sous forme liquide, le



→
reste étant destiné à l'industrie. Environ la moitié du lait industriel sert à la fabrication du beurre et près du tiers au fromage.

Le Canada exporte pour 30 à 40 millions de dollars de vaches laitières et de 3 à 4 millions de dollars de sperme de taureaux, ce qui s'explique, en partie, par l'excellente réputation de ses vaches laitières. Ce marché prend de l'ampleur, particulièrement en ce qui concerne la vente de sperme. On s'attend également à la création d'un marché d'exportation pour les embryons de bovins, au fur et à mesure des progrès réalisés dans la production de ceux-ci. (Les sociétés canadiennes travaillent activement à l'application des méthodes mises au point).

Les scientifiques de la Direction de la recherche au ministère de l'Agriculture ont perfectionné une méthode d'évaluation des reproducteurs laitiers. Celle-ci fait appel aux plus récents progrès de l'informatique et l'on considère qu'il s'agit de la meilleure au monde. Le recours aux hybrides pouvant, étant donné leur vigueur particulière, être un moyen pratique d'améliorer le potentiel génétique des bovins laitiers, le ministère de l'Agriculture poursuit des recherches à long terme dans ce domaine. Des études témoins menées sur des souris ont fourni aux scientifiques des renseignements précieux pour la sélection du bétail d'élevage et l'application des techniques de croisement aux bovins laitiers.

La viande de porc constitue, après la viande de bœuf, un produit agricole et alimentaire important. En 1975, l'élevage du porc a rapporté 770 millions de dollars (plus de 100.000 producteurs). On estime que la vente au détail a rapporté entre 1 et 1,5 millions de dollars. La consommation annuelle du porc est d'environ 26 kg par personne au Canada. Les 7 à 11 millions de porcs commercialisés annuellement proviennent de toutes les régions du pays, les principaux centres d'élevage se trouvant au Québec, en Ontario et en Alberta. L'élevage se fait en grande partie dans les fermes polyvalentes, où il fournit un excellent débouché aux céréales. Il constitue, par conséquent, un impor-

tant facteur de stabilité socio-économique. Cependant, la production de viande de porc est de plus en plus concentrée entre les mains de spécialistes, le rendement s'améliorant avec la taille des troupeaux.

La production porcine est surtout destinée à la consommation interne, mais l'on enregistre un accroissement des exportations dans ce domaine. La qualité supérieure du porc canadien, la proximité des grands marchés américains, l'expansion récente et rapide du marché japonais, les grandes réserves en céréales fourragères et en graines oléagineuses canadiennes, tout indique un excellent potentiel de croissance pour l'industrie porcine.

Il est essentiel d'établir des normes de classification pour déterminer, au bénéfice du consommateur, les différentes qualités de viande et pour inciter les producteurs à améliorer leurs produits. Il en résulte, non seulement, une amélioration de la qualité, mais un taux de croissance accéléré. C'est à la section agricole de la Station de recherche Lacombe, dans l'Ouest canadien, que revient l'honneur d'avoir créé la race Lacombe, l'une des meilleures races de porcs au Canada. (L'élevage en est déjà pratiqué dans les fermes).

L'industrie ovine tire un excellent parti des très abondantes cultures fourragères du Canada. Le marché national de la laine et de la viande de mouton est bien établi; malgré cela, l'industrie ovine canadienne est en constant déclin depuis ces dernières années. Ainsi, en 1975, elle n'a rapporté que 13,5 millions de dollars au secteur agricole. En 1977, le cheptel ovin était de 532.000 têtes seulement et la consommation n'était que de 1,3 kg par personne. L'élevage ovin à grande échelle a presque complètement disparu.

L'industrie de la volaille constitue un excellent exemple d'une industrie agricole hautement développée et avancée du point de vue technique. Au Canada, elle rapporte quelque 800 millions de dollars au secteur agricole. La vente des volailles elles-mêmes, (surtout poulets de grill et dindes) compte

pour environ les deux tiers de ce chiffre. Celle des œufs constitue l'autre tiers. Les volailles d'élevage canadiennes, jouissant, à juste titre, d'une réputation internationale, sont exportées dans le monde entier.

Ces dernières décennies, l'industrie avicole a atteint des rendements élevés, qu'il s'agisse de la production de viande ou d'œufs. Elle le doit aux recherches poursuivies en génétique, en alimentation et en gestion. On a mis au point, en l'appliquant à la volaille, une technique d'épreuve biologique qui connaîtra une application immédiate dans l'industrie des aliments destinés aux animaux. Elle permet de déterminer la quantité d'énergie métabolisable contenue dans les aliments. Moins coûteuse, plus rapide et plus sûre, que les méthodes classiques, elle sera d'une utilité certaine pour les responsables de la réglementation des aliments destinés aux animaux et pour les producteurs céréaliers.

Les chercheurs canadiens mettent actuellement au point un programme d'alimentation spécial qui, à leur avis, permettra, avant la fin du siècle, de produire de façon économique des dindes pesant 45 kg. Ils s'efforcent de produire des volailles plus grosses et plus lourdes grâce à un régime utilisant au maximum la valeur nutritive des aliments. On a réussi déjà à produire, en 33 semaines, des dindes de 30 kg à partir de 60 kg d'aliments. Ce coefficient d'efficacité de deux pour un a permis d'obtenir, en moyenne, des dindes de plus de 60 livres (27 kg).

S'il n'existe pas de ferme typiquement canadienne, il faut cependant noter que, des quatre principales sortes d'exploitations agricoles au Canada (élevage, culture des céréales, exploitation mixte ou spécialisée dans certaines cultures), les exportations se consacrant à l'élevage (et à la production de ses dérivés) sont les plus nombreuses et qu'elles existent dans presque toutes les provinces. Ajoutons à ce fait que l'application croissante de la science, de la technologie et des méthodes de gestion à l'agriculture, augure une expansion marquée de l'industrie de l'élevage. ■



Constitution

Le rapatriement et la formule d'amendement de la Constitution canadienne

Par M^e Gérard A. BEAUDOIN

LE référendum québécois du 20 mai 1980 sur la souveraineté-association, une première dans l'histoire du Canada, a relancé la révision constitutionnelle. Dès le 9 juin, les onze Premiers ministres se sont réunis à Ottawa. L'exercice de révision porte sur douze points qui gravitent autour de cinq pôles principaux : le rapatriement et la formule d'amendement, l'enchaînement des droits, la réforme de certaines institutions centrales, le partage de certains pouvoirs, le préambule de la constitution.

Cet été, chaque gouvernement a essayé de faire avancer le dossier en déléguant un ministre affecté à la constitution et un groupe de fonctionnaires à trois séances de travail intensif, d'abord à Montréal, puis à Toronto, et enfin à Vancouver. Cette première phase est terminée. Les choses ont progressé pour ce qui est de la réforme de la Cour suprême, et du transfert aux provinces de la compétence sur le mariage et le divorce. Le travail continue sur les autres points.

Le Canada n'en est pas à ses premiers essais en matière de révision constitutionnelle. Mais jusqu'ici les progrès ont été fort lents. La célèbre révision de 1968 à 1971 lancée par le Premier ministre L.B. Pearson n'a pas abouti. Mais on sent que cette fois-ci le Canada n'a plus le choix : les travaux devront déboucher sur une nouvelle constitution sinon tout pourra être remis en question. Le momentum est beaucoup plus propice. Les Québécois en manifestant de façon majoritaire leur désir de vivre dans le Canada sous l'égide d'une nouvelle constitution fédérale ont considérablement fait avancer les choses. Le Canada anglophone doit maintenant se manifester.

Le Canada vit sous sa constitution actuelle depuis 113 ans. De colonie qu'il était en 1867 il est devenu indépendant en 1931.

C'est en accédant à la pleine souveraineté en 1931 que le Canada aurait dû régler ces deux questions. Immédiatement après la Déclaration Balfour de 1926 qui reconnaissait un statut d'éga-



● Colline du Parlement à Ottawa.

lité entre le Royaume-Uni et le Canada, notre pays s'est mis à la recherche d'une formule d'amendement, vu le silence de notre constitution sur ce point capital. Les conférences de 1927 et 1931 n'ont pas porté fruit et dans le Statut de Westminster de 1931 qui reconnaissait notre indépendance, les provinces insistèrent pour que le Parlement de Londres continue d'amender notre constitution de 1867, vu le désaccord qui existait entre nous sur la formule même d'amendement.

Les provinces ont le pouvoir d'amender leur constitution et l'autorité centrale a obtenu en 1949 la faculté d'amender sa constitution interne : c'est ainsi que la Cour suprême en 1979 interprétait le pouvoir octroyé au Parlement central d'amender la « Constitution du Canada » sauf dans quelques secteurs cruciaux comme le partage des pouvoirs, les droits scolaires, les droits linguistiques et la durée du Parlement. Pour amender la constitution canadienne dans ces secteurs, il

Le Canada et l'Afrique



→
faut selon une convention constitutionnelle présenter aux autorités de Londres une adresse des deux chambres fédérales les priant de demander au Parlement de Westminster d'amender l'Acte de 1867 qui constitue notre constitution. C'est là, bien sûr, un pur anachronisme historique, le Canada étant bel et bien un pays indépendant depuis un demi-siècle. Londres ne demande pas mieux que de se départir de ce pouvoir devenu gênant pour lui.

Il ne s'agit pas d'aller chercher à Londres un document et de le rapporter chez nous. La loi britannique de 1867 restera sous la garde du greffier du Parlement même lorsque cette loi n'aura plus d'effet chez nous. Le rapatriement, c'est le transfert ou la cession par les autorités londoniennes aux autorités canadiennes (Ottawa et les provinces) du pouvoir d'amender l'Acte de 1867.

Le rapatriement ne peut en pratique avoir lieu isolément. Il est trop relié à la formule d'amendement. En abdiquant son pouvoir d'amender notre constitution, pouvoir qu'il a retenu à notre de-

mande, le Parlement de Westminster doit identifier les autorités à qui il veut conférer ce droit. Il doit abdiquer ce pouvoir aux deux ordres de gouvernement suivant une formule à mettre au point. Depuis 1927, nous sommes à la recherche de cette formule générale d'amendement. Actuellement, la convention constitutionnelle sur le degré de consensus préalable des provinces pour formuler à Londres un projet d'amendement n'est pas tellement limpide : si dans certains cas le consentement préalable de toutes les provinces a été obtenu, il en est d'autres où elles n'ont pas été consultées. On peut tout au plus parler d'un veto de fait de la part des dix provinces.

Une si longue série d'échecs demande peut-être un mot d'explication. Au début, Québec revendiquait un droit de veto sur tout amendement à la constitution où il était concerné.

De 1931 à 1960 il visait à protéger l'acquit. On le lui reconnut en 1964 lorsque l'on discuta de la formule Fulton-Favreau. Mais le Québec avait alors commencé sa «révolution tranquille» et craignant que le veto de l'On-

tario, de l'Ouest et des Maritimes ne lui nuise considérablement dans l'augmentation des pouvoirs qu'il revendiquait, il préféra ne dire oui au rapatriement et à la formule d'amendement qu'une fois que les autorités fédérales et provinciales auraient convenu d'amender la constitution dans plusieurs secteurs. Il a depuis converti certaines provinces à ses vues. Le rapatriement apparaissait comme un couronnement plutôt qu'un préalable.

Aujourd'hui se pose de nouveau le problème de l'époque du rapatriement. M. Trudeau aimerait procéder assez rapidement alors que depuis deux décennies Québec veut le reporter à beaucoup plus tard, parce qu'il craint qu'une fois la constitution rapatriée, le zèle de ses partenaires pour continuer la révision constitutionnelle ne tombe. M. Trudeau a parlé de la possibilité de rapatrier à la mi-temps, une fois qu'on se sera mis d'accord sur la formule d'amendement, et l'enchâssement dans la constitution des droits fondamentaux et linguistiques, mais avant le partage des pouvoirs qui risque de prendre beaucoup plus de temps. En cas d'impasse très grave, l'idée d'un référendum national comme substitut à l'accord des provinces a été émise.

Pour ce qui est de la formule d'amendement deux suggestions principales ont été faites : a) la constitution serait amendée sur accord du pouvoir central du Québec, de l'Ontario, des deux provinces de l'Est, et de deux provinces de l'Ouest, représentant une majorité ; b) la constitution serait modifiée par une loi fédérale adoptée par la Chambre des Communes et la nouvelle seconde chambre et ratifiée par un référendum qui récolterait une majorité dans chacune des quatre grandes régions : l'Est, le Québec, l'Ontario, l'Ouest. La première, connue sous le nom de Formule de Victoria, fut acceptée par le Barreau canadien et M. Ryan avec quelques variantes. La seconde fut recommandée par le Rapport de la Commission sur l'unité canadienne en 1949. Le débat reste ouvert. La seconde formule qui est fort démocratique, a peut-être l'avantage de dénouer les impasses où un petit nombre de gouvernements peuvent bloquer le processus. ■

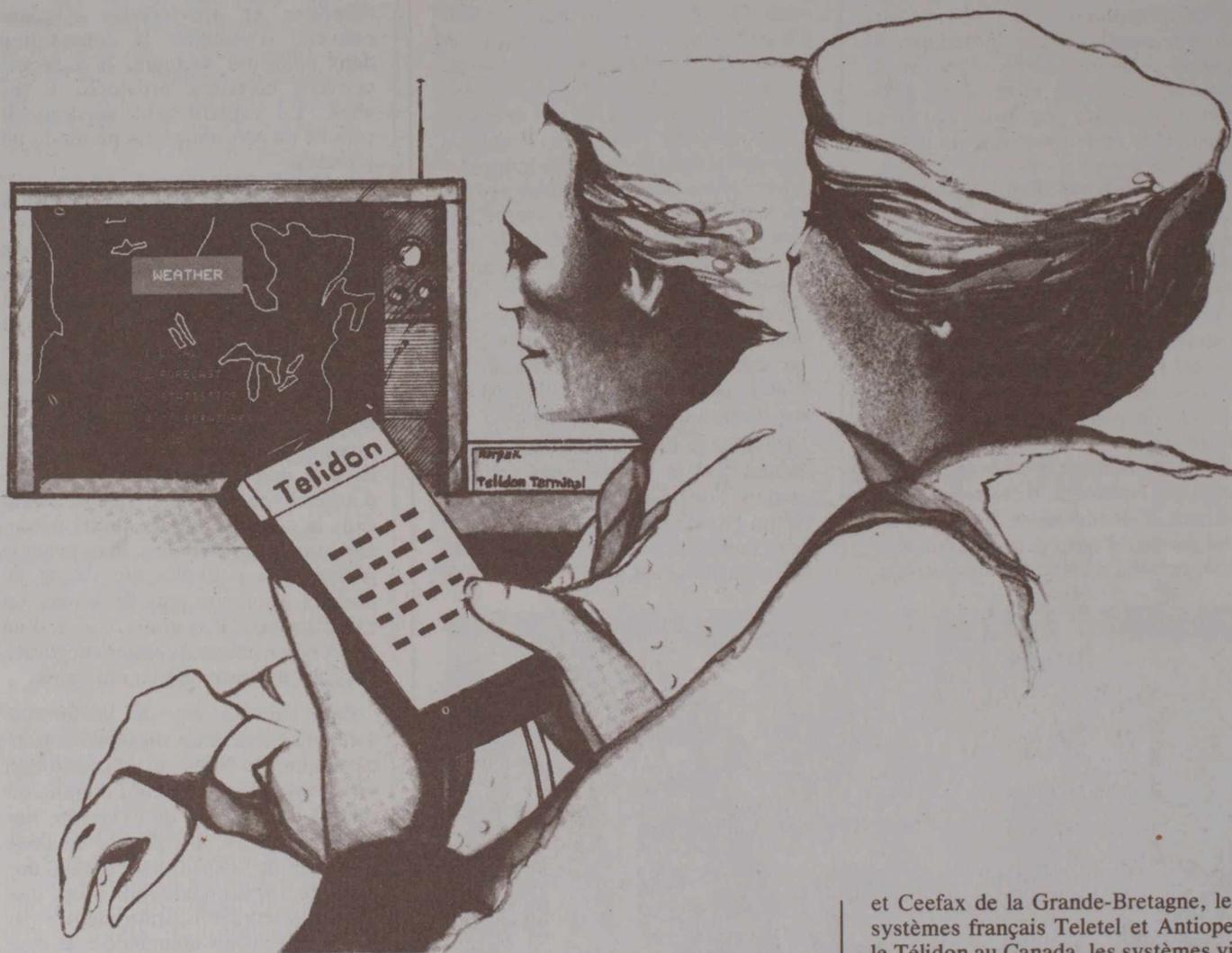


● L'ouverture du Parlement constitue chaque année un événement solennel.



Vidéotex 81

Rencontre internationale



LA première conférence et exposition internationale d'envergure sur le vidéotex en Amérique du Nord se tiendront à Toronto du 20 au 22 mai 1981. Vidéotex 81 permettra de faire la démonstration des systèmes de télévision bilatérale qui ont suscité un vif intérêt dans le monde entier au cours de la dernière année. Plus de 10.000 visiteurs sont attendus à cette occasion.

La conférence, qui aura lieu à l'hôtel Royal York permettra de faire un re-

tour sur l'évolution des systèmes vidéotex en Europe, aux Etats-Unis, au Canada, au Japon et en Amérique du Sud. Plus de soixante invités, choisis parmi des spécialistes de renommée internationale, feront le compte rendu des applications commerciales et résidentielles du vidéotex et examineront ses possibilités en tant que nouveau moyen de communication de masse.

L'exposition, qui se tiendra sur les lieux de l'exposition nationale canadienne, montrera les systèmes Prestel

et Ceefax de la Grande-Bretagne, les systèmes français Teletel et Antiope, le Télidon au Canada, les systèmes vidéotex et télétext mis au point par des sociétés privées, la cablodistribution interactive et le nouveau matériel connexe, comme les vidéodisques, et les micro-terminaux gérés par ordinateur.

«Ce sera la première fois que les cadres nord-américains de l'industrie et des gouvernements auront l'occasion de comparer tous les grands systèmes de télévision bilatérale en exploitation», a déclaré M. Fox, ministre des Communications. La première réunion consacrée expressément à ces systèmes -Viewdata 80- tenue à Londres au



● En haut : Le Télidon comporte trois composantes : un appareil de télévision, une ligne téléphonique et un ordinateur.

mois de mars, a attiré plus de 11.000 visiteurs du monde entier.

Vidéotex 81 est parrainée par Infomart, première compagnie canadienne d'importance assurant le service du vidéotex, et par la société Online Conference Limited de Londres à qui l'on doit l'organisation de la conférence Viewdata 80.

«Vidéotex 81» est appuyée sans réserve par le ministère fédéral des Communications, le Comité consultatif sur le vidéotex canadien (CCVC), l'Association canadienne des fournisseurs d'information vidéotex (VIS-PAC) et l'Association internationale d'information vidéotex (IVIPA), a poursuivi M. Fox. Pour assurer à la conférence l'envergure et la portée internationale désirées, les organisateurs procèdent à la mise sur pied d'un comité d'experts en vidéotex du Canada, des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de l'Europe, qui sera chargé de l'élaboration du programme. Les participants à la conférence représenteront les équipes affectées à la télématique en France, au Prestel de la Grande-Bretagne et au Télidon du Canada, l'Information Industry Association des Etats-Unis et les industries de l'électronique, de la cablodistribution et de l'édition.

Les organisateurs lancent actuellement une invitation à présenter des mémoires. Pour de plus amples renseignements sur la conférence ou l'exposition, s'adresser à Infomart, 122, rue Saint-Patrick, 3^e étage, Toronto (Ontario), M5T 2X8 Node - Tél : 416.598.4000. ■

Le système canadien TELIDON

Le Canada vient de mettre au point un système de télévision interactive, qui selon les spécialistes du secteur public et privé, est incontestablement supérieur à toutes les autres techniques mondiales en la matière. Cette percée technologique canadienne est riche de promesses pour notre industrie électronique et pourrait se traduire par des milliers de nouveaux emplois. Une seule question reste encore sans réponse précise : y a-t-il un marché pour ce produit ?

Ce système interactif est l'œuvre des chercheurs du Centre de recherches sur les communications (CRC) qui, installé dans la banlieue d'Ottawa, est le siège des recherches effectuées par le ministère fédéral des Communications (MDC). Il permet à ses utilisateurs d'extraire des renseignements mémorisés par toute banque de données participante et donnera éventuellement à tout usager la possibilité de communiquer directement avec un autre au moyen de leurs terminaux respectifs. Rebaptisé Télidon, après avoir d'abord porté le nom de Vidéotex, ce système canadien comporte trois composantes principales : un appareil de télévision légèrement modifié ou un terminal à écran, une ligne téléphonique et/ou un câble télé, et enfin un ordinateur. En août 1978, le ministère a fait savoir que ses chercheurs venaient de mettre au point une composante

clé du système, un dispositif d'interface entre le réseau de télécommunication et l'appareil de télévision, et qu'ils étaient désormais en mesure d'en faire la démonstration en laboratoire. Grâce au Télidon, tout particulier ou homme d'affaires pourrait, ainsi à partir de son téléphone et de son poste de télévision, avoir accès à toutes les informations imaginables, des automobiles de collection à la zoologie... à condition qu'elles soient en banque. Tout cela est possible, mais à nouveau, il nous faut nous interroger : y a-t-il un marché pour cette technologie ?

Il a donc été décidé de mettre en œuvre des mesures pour essayer de répondre à cette question, ainsi qu'à d'autres problèmes urgents. Des essais d'utilisation de cette technologie dans le public devraient commencer dès le début de 1979 et se poursuivre au moins pendant deux ans. Ils nous mèneront presque aux portes de la cité câblée. Jusqu'ici, la possibilité pour un particulier d'avoir accès depuis chez lui à une gamme illimitée de services électroniques de renseignements est restée très limitée. D'un autre côté, l'intérêt pour des services interactifs, en particulier pour ceux utilisant la télévision progresse à pas de géant, au fur et à mesure que se développe la compétition entre la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne de l'Ouest, les Etats-Unis et le Japon pour la conquête de ce marché. ■



Le Canada et l'Afrique



Parlementaires francophones réunis à Ottawa

Environ deux cents élus de trente-deux pays se sont réunis à Ottawa du 8 au 12 septembre dans le cadre de la onzième assemblée générale des parlementaires de langue française (A.I.P.L.F.). Les participants ont fait part de leurs inquiétudes devant l'affaiblissement de la langue française dans le monde, au profit de l'anglais. Le projet de création d'un «Commonwealth francophone», idée chère au président sénégalais, M. Léopold Sédar Senghor, et au Premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, a été également abordé par les parlementaires. Les ministres des Affaires étrangères des pays francophones se réuniront à Dakar le 5 novembre pour en discuter.

Le président du Rwanda au Canada

A l'invitation de S.E. le gouverneur général du Canada, le T.H. Edward Schreyer, le président de la République rwandaise, S.E. le général Juvenal Habyarimana, a effectué au Canada, une visite officielle du 21 au 24 septembre 1980.

Le président rwandais s'est entretenu notamment avec le gouverneur général du Canada et avec le Premier ministre canadien Pierre Elliott Trudeau. Il a également été reçu par les autorités du gouvernement provincial du Québec.

La visite du président a permis de constater l'état particulièrement amical et chaleureux qui caractérise les relations entre le Rwanda et le Canada.

Le président était accompagné de son épouse et d'une importante délégation ministérielle.

La coopération canado-rwandaise se manifeste particulièrement par la contribution canadienne à l'Université nationale du Rwanda, l'aménagement des vallées marécageuses du Mutara ainsi que par la réalisation des projets dans le secteur des télécommunications.

Le Canada et les problèmes du Tiers - Monde

Le gouvernement canadien créera un secrétariat chargé de la prospective pour sensibiliser les Canadiens aux questions des relations Nord-Sud, et il redoublera d'efforts pour que ces problèmes importants reçoivent une plus grande attention et soient examinés d'urgence à l'échelle internationale, a déclaré le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Mark Mac Guigan, dans un discours prononcé à la onzième session spéciale de l'Assemblée générale des Nations-Unies, à New York, le 26 août.

On prévoit que l'aide canadienne qui est actuellement de 1,2 milliards de dollars par année, aura doublé d'ici 1985.



● Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Mark Mac Guigan.

«Un idéal à partager» Film canado-sénégalais

La Société Radio Canada et l'Organisation de Radiodiffusion et Télévision du Sénégal ont réalisé en collaboration un film sur la coopération canado-sénégalaise en matière de pêche.

Cette co-émission est parrainée par le Conseil international des Radios - Télévisions d'Expression française et l'Union des producteurs de télévision française. Neuf personnes, techniciens et réalisateurs, ont participé au tournage qui a eu lieu, fin septembre, à Joal, Kayar, et Mbour, villages de pêcheurs situés sur la côte sénégalaise.

Contribution canadienne au CILSS

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Mark Mac Guigan, a annoncé le 19 septembre 1980, à l'occasion de la visite au Canada de Joao Pereira Silva, ministre du Développement rural de la République du Cap-Vert et ministre coordonnateur du CILSS, une contribution de 270 millions de francs CFA au CILSS.

Cette contribution de l'ACDI, répartie sur deux ans, vise à doter le secrétariat exécutif de spécialistes canadiens qui travailleront avec les Sahéliens à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie de redressement. De plus, l'ACDI contribuera au budget de fonctionnement du secrétariat et financera un colloque sur la protection des végétaux.

Fête du Canada 1980

Des quatre coins du Canada, de la côte de l'Atlantique à celle du Pacifique, les Canadiens, le 1^{er} juillet, ont entamé le *O Canada* devenu officiellement l'hymne national.

Quelques instants plus tôt, sur la colline parlementaire à Ottawa, le gouverneur général, M. Edward Schreyer, avait signé la proclamation royale, dernière étape du processus devant faire du chant national l'hymne officiel du pays. Assistaient à la cérémonie, le Premier ministre du Canada, M. Pierre E. Trudeau, le secrétaire d'Etat, M. Francis Fox, et de nombreux dignitaires, ainsi qu'une foule de plusieurs milliers de personnes.

Hymne national du Canada (version française)

*O Canada ! Terre de nos aïeux,
Ton front est ceint de fleurons glorieux !
Car ton bras sait porter l'épée,
Il sait porter la croix !
Ton histoire est une épopée
Des plus brillants exploits
Et ta valeur de foi trempée.
Protègera nos foyers et nos droits.
Protègera nos foyers et nos droits.*

Photo couverture : Nutrition - Film Santé-Afrique

La revue «Le Canada et l'Afrique» peut être obtenue gratuitement sur demande auprès de l'une des ambassades du Canada.

Nos lecteurs sont invités à nous faire connaître leurs critiques sur le contenu de cette publication.

Imprimé aux NIS à Dakar - Directeur de publication : M. Richard Têtu, ambassade du Canada, Dakar